

**Annexe 4****Convention-type d'organisation d'une mobilité physique dans le cadre d'un partenariat scolaire**

Ce modèle de convention est à adapter en fonction du type de mobilité physique (voyage scolaire ou échange d'élèves) et des spécificités des deux établissements.

Convention conclue entre

L'établissement français d'origine (*nom et adresse de l'établissement*)

Représenté par (*nom du chef d'établissement*)

Après accord du conseil d'administration du (*date de la délibération*)

Et

L'établissement d'accueil (*nom et adresse de l'établissement*)

Représenté par (*nom du responsable de l'établissement*)

**Objet de la convention :** Organisation d'un (*voyage ou échange d'élèves*) dans le cadre de (*type et nom du partenariat scolaire conclu - date de signature*)

**Article 1 : Objectifs**

Dans le cadre du partenariat scolaire susmentionné, un (*voyage ou échange*) d'élèves est organisé selon les dispositions de la présente convention.

Ce (*voyage ou échange*) s'articule autour du thème (*description du thème*).

Il remplit les objectifs suivants : (*description d'objectifs pédagogiques et éducatifs précis*).

**Article 2 : Activités**

Les activités des élèves consisteront en (*description des travaux à effectuer, des cours à suivre, des activités pédagogiques*).

Les résultats escomptés sont : (*description de l'évaluation prévue*).

Un compte rendu est remis aux établissements, selon les modalités qu'ils déterminent.

**Article 3 : Composition du groupe et encadrement**

Les élèves participant à ce (*voyage ou échange*) sont (*classe(s) - établissement(s)*).

Les élèves sont encadrés par (*nom et qualité des enseignants et accompagnateurs*).

Pendant le séjour, les élèves doivent adopter un comportement respectueux des règles des établissements d'origine et d'accueil.

**Article 4 : Dates et lieu(x)**

Le (*voyage ou échange*) revêt un caractère (*facultatif ou, éventuellement, obligatoire*).

Il se déroule du (*date de départ*) au (*date de retour*) à (*lieu(x) du voyage ou de l'échange*).

**Article 5 : Déplacements des élèves**

Les élèves sont transportés dans les conditions suivantes : *(description des modes de déplacement - itinéraires - horaires - titres de transport - description des déplacements dans le pays d'accueil)*.

**Article 6 : Accueil et hébergement**

À leur arrivée dans le pays d'accueil, les élèves sont accueillis par *(description de l'accueil des élèves)*.

À leur retour, les élèves sont accueillis par *(description des modalités d'accueil au retour)*.

Dans le pays d'accueil, les élèves sont hébergés *(description de l'hébergement : centre d'hébergement ou familles d'accueil)*.

Les mesures et précautions nécessaires sont prises pour assurer la qualité et la sécurité de l'hébergement proposé. *(description du choix et du rôle des familles d'accueil le cas échéant)*.

**Article 7 : Financement**

Le *(voyage ou échange)* est financé par *(description des modalités de financement)*.

**Article 8 : Responsabilités et couverture des risques**

Le chef d'établissement qui a autorisé *(le voyage ou l'échange)* est responsable de son organisation.

En cas d'échange d'élèves, les élèves sont confiés à l'établissement d'accueil, après vérification par le chef d'établissement d'origine auprès du représentant de l'établissement d'accueil que les conditions de déroulement et les activités proposées garantissent la sécurité des élèves.

*(description de la prise en charge des élèves par chaque établissement)*.

Chaque chef d'établissement vérifie que les assurances nécessaires ont été souscrites pour les élèves.

**Article 9 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour la durée du *(voyage ou échange)* d'élèves.

Fait le

Le chef d'établissement d'origine

*Signature*

Le chef d'établissement d'accueil

*Signature*